

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 20 mai 2022

DÉLIBÉRATION N° CP-2022/05/20-1/05

**Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20220520-lmc100000023714-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 08/06/2022

Réception Préfet : 08/06/2022

Publication RAAD : 08/06/2022

**OBJET :** Dispositif spécifique contractuel Sénart - Prorogation du délai de présentation d'une demande de versement du 1er acompte de deux subventions.

Lors de sa séance du 19 mai 2017, l'Assemblée départementale a adopté le programme d'actions du dispositif contractuel spécifique des 7 communes seine-et-marnaises de la Communauté d'agglomération de Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart. A ce titre, les communes de Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis sollicitent un délai supplémentaire pour le versement du premier acompte de la subvention relative à la mise en accessibilité des équipements publics (phase 3) à Savigny-le-Temple et celle relative à la rénovation et agrandissement du centre de loisirs Freinet à Vert-Saint-Denis.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 7,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 du 29 juin 2012 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier, modifié par délibération du Conseil général n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/02 du 19 mai 2017 relative à l'approbation du règlement du Contrat Intercommunal de Développement consolidé,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/02 du 19 mai 2017 relative à l'adoption du dispositif contractuel pour les Communes seine-et-marnaises appartenant à la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/05 du 26 septembre 2019 relative à la modification du programme d'actions du dispositif spécifique contractuel pour les Communes seine-et-marnaises appartenant à la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/15 du 25 mai 2020 relative à l'adoption de la convention de réalisation relative à la mise en accessibilité des équipements publics (phase 3) et à la rénovation et agrandissement du centre de loisirs Freinet,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

Article 1 : d'accorder à la commune de Savigny-le-Temple, un délai supplémentaire d'un an, soit jusqu'au 25 mai 2023, pour solliciter le versement du premier acompte de la subvention de 74 788,20 € accordée pour l'opération mise en accessibilité des équipements publics (phase 3).

Article 2 : d'accorder à la commune de Vert-Saint-Denis, un délai supplémentaire d'un an, soit jusqu'au 25 mai 2023, pour solliciter le versement du premier acompte de la subvention de 260 355 € accordée pour l'opération rénovation et agrandissement du centre de loisirs Freinet.

**Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU  
M. Éric BAREILLE  
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI  
M. Thierry CERRI  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Sophie DELOISY  
M. Smaïl DJEBARA  
M. Yann DUBOSC  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI  
Mme Isoline GARREAU qui a donné pouvoir à M. Bernard COZIC  
M. Laurent GAUTIER  
Mme Anne GBIORCZYK  
Mme Julie GOBERT  
M. Pascal GOUHOURY  
M. Anthony GRATACOS  
M. Michel JOZON  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN  
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU  
Mme Mireille MUNCH  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François PARIGI  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Vincent PAUL-PETIT  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Marie-Line PICHERY  
M. Brice RABASTE  
M. Christian ROBACHE  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS

Mme Sara SHORT-FERJULE

Mme Sandrine SOSINSKI

M. Jean-Louis THIERIOT

Mme Virginie THOBOR

Mme Claudine THOMAS

M. Xavier VANDERBISE

Mme Véronique VEAU qui a donné pouvoir à M. Vincent PAUL-PETIT

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne